

**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)**

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 16
Votants : 21

L'an deux mil dix-neuf, le 20 mai, le conseil municipal,
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 6 mai 2019

PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, M. DOUDARD Christian, M. EJNER Pascal, Mme GOUILLLOU Agnès, M. JANICOT Philippe, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

ABSENTS : M. AUROY Olivier, Mme DEBAYLE Michèle (Pouvoir à Mme LALEU Marie-Laure), Mme DUGUET Nicole (Pouvoir à Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte), Mme PELMOINE Agnès (Pouvoir à M. ZBORALA Bernard), Mme PERRIER Sylvie (Pouvoir à M. NOUHAUD Jean-Louis), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : Mme ASTIER Martine

Affiché le : 23/05/2019

4. RESULTAT DE CONSULTATION : TRAVAUX DE MENUISERIES INTERIEURES

Monsieur le Maire indique qu'il a lancé une consultation pour la réalisation des travaux de menuiseries intérieures suivants :

- Restaurant scolaire :
 - o Réalisation d'une cloison pour diviser la salle de restauration en deux volumes ;
 - o Remplacement de deux portes dans la partie cuisine (légumerie et local poubelles ;
- Salle polyvalente : remplacement de la porte d'accès à la réserve par une porte coupe-feu ;
- Gymnase : fourniture et pose d'une cloison dans les sanitaires pour séparer le bloc hommes du bloc femmes.

A l'issue de cette consultation, 3 offres ont été remises par des entreprises et étudiées.

L'offre la plus avantageuse économiquement est celle de l'entreprise SCOP ARL ALIBOIS pour un montant total de 9 012,62 € HT soit 10 815,14 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de donner au Maire l'autorisation de signer ce marché avec l'entreprise SCOP ARL ALIBOIS – 6 allé de Dion-Bouton – 87220 FEYTIAT pour un montant de 9 012,62 € HT soit 10 815,14 € TTC.

VOTE 21	POUR 21	CONTRE 0	ABSTENTION 0
----------------	----------------	-----------------	---------------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que
dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD